

PROGRAMME DE FORMATION

Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
18:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social ou d'animation intervenant auprès de personnes âgées.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Repérer les signes révélateurs de la souffrance psychique chez les sujets âgés.

Identifier les facteurs de risques de la souffrance psychique chez le sujet âgé.

Utiliser des modes de communication adaptés aux profils des patients ou résidents âgés.

Programme

- Comprendre le vieillissement normal et pathologique.
- Les pathologies neurodégénératives liées au vieillissement et leurs troubles associés.
- Les principaux troubles psychiques rencontrés chez les personnes âgées : troubles anxieux, dépression, troubles du sommeil, troubles psychotiques.
- Les troubles du comportement d'origine psychiatrique :
 - Les manifestations : agitations, déambulation, agressivité, désorientation,...
 - Comment faire face à ces comportements.
 - Adapter ses modes de communication avec la personne âgée.
- La prise en charge interdisciplinaire de la souffrance psychique : les ressources institutionnelles.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.